



Abonnement internet déménagement de ligne

Par **La tour**, le **04/11/2010** à **21:28**

Bonjour,rnrnMon fournisseur internet me facture des services activés sur mon ancienne ligne de téléphone par le nouveau locataire alors que l'opérateur est bien au courant de mon déménagement et qu'une ligne est activée dans mon nouveau logement.rnEn résumé, j'ai déménagé le 21/8, j'ai prévenu l'opérateur le 23/8, la nouvelle ligne a été activée le 9/09 et l'ancienne ligne désactivée le 4/10.rnDonc j'ai payé deux abonnements plus les services annexes.rnL'opérateur ne veut pas me rembourser.rnQue faire ? Merci de vos réponses.

Par **mimi493**, le **05/11/2010** à **02:33**

Tout dépend des conditions de l'opérateur, s'il prévoit le déménagement et comment le prévoit-il.rnPar défaut, c'est la résiliation de l'abonnement (donc vous envoyez votre LRAR avant un certain délai du fin de mois, sinon, vous payez le mois d'après) et nouvel abonnement dont la facturation démarre le jour de l'activation.